

Free remet Bouygues Telecom à sa place

Free a pris son temps pour répondre à Bouygues Telecom. Mais n'hésite pas à rendre coup pour coup. Dans une lettre datée du 24 janvier, et révélée par [Les Echos](#), le directeur général d'Iliad, **Maxime Lombardini**, revient, non sans ironie, sur les attaques qu'**Olivier Roussat**, Pdg de Bouygues Telecom, avait porté le 6 janvier dernier à son encontre. Ou, plus exactement, à l'encontre du déploiement du réseau mobile de Free Mobile (lire [En réponse à Free, Bouygues Telecom élude la question de la mutualisation des réseaux](#)).

Après avoir, au passage, rappelé que Bouygues n'avait **pas été capable de respecter, en son temps, ses obligations de déploiement 3G** « *pourtant peu ambitieux* », Maxime Lombardini souligne qu'en matière d'investissement, son concurrent n'a pas de leçon à lui donner sur les réseaux fixes. Iliad a dégroupé au total plus de 5 000 sites xDSL (ou NRA, nœuds de raccordement abonnés) contre 629 chez Bouygues. Et que dire des **839 millions d'euros investis par Free dans la fibre optique** quand l'opérateur de la 4G sur la bande des 1800 MHz en a dépensé... zéro ?

Investissements contre dividendes

Ce qui n'est pas tout à fait exact. Si l'opérateur n'a rien investi en propre, le quotidien économique note que Bouygues Telecom a débloqué 300 millions d'euros depuis 2011 dans le FTTH (fibre à domicile) en partenariat avec SFR. Il n'en reste pas moins que, avec **33% du chiffre d'affaires** (1,8 milliard d'euros par an en moyenne entre 2006 et 2012) **investis**, Iliad coiffe haut la main son concurrent qui n'a investi que 17% des 5,2 milliards de CA moyen sur la période.

« *La quasi-totalité des profits du groupe a été affectée depuis dix ans au déploiement de nos infrastructures, plutôt qu'au versement de dividendes ou aux rachats d'actions* », raille Maxime Lombardini. Son concurrent a, lui, préféré verser **plus de 2,8 milliards en dividendes** sur la période 2006-2012, contre seulement 137 millions pour Iliad.

2 000 nouveaux sites d'ici fin 2014

Après ces premières amabilités, le dirigeant de Free en vient à la question centrale des réseaux mobiles. Olivier Roussat reprochait à Iliad d'avoir signé des accords d'exploitation sur 5 sites (pylônes, terrasses...) alors que Bouygues Telecom lui en aurait proposé 6 700. Or, justement, il n'en dispose pas. L'opérateur ayant vendu la plupart de ses sites ([notamment en novembre 2012](#)) à TDF et FPS. Autrement dit, Bouygues Telecom reproche à Iliad de ne pas souscrire à **un service qu'il n'est pas en mesure de proposer**. « *Tant la liste de sites que le contrat d'hébergement se sont donc avérés inopérants, votre société n'ayant aucunement la capacité d'imposer à un bailleur tiers l'accueil d'équipement Free Mobile* », résume Maxime Lombardini.

Des accords de location ont néanmoins été signés sur une « *bonne partie* » des 1 500 sites proposés en septembre 2013 par Bouygues à Free, nous apprend la lettre de Maxime Lombardini. Et un tiers « *d'une liste complémentaire de sites* » proposée en décembre 2013 s'apprête à l'être. Sans qu'on en apprenne le nombre. En d'autres termes, Free se montrerait commercialement plus coopératif que

ne le laissait entendre Olivier Roussat dans son courrier. Et le dirigeant d'Iliad de s'engager à respecter la prochaine obligation de couverture avec le déploiement de 2 000 sites mobiles d'ici la fin de l'année, qui viendront compléter les plus de 2 500 sites déjà ouverts.

Mutualisation des réseaux

Enfin, Maxime Lombardini a profité de sa correspondance pour réitérer sa demande d'**intégrer les discussions propres à la mutualisation des infrastructures mobiles** engagées entre Bouygues Telecom et SFR. Le dirigeant rappelant que, « *Bouygues Telecom [n'ayant] pas été à même de bâtir un réseau similaire à celui d'Orange en presque 20 ans dans un contexte bien plus favorable [...], il n'est pas possible pour Free Mobile de répliquer par ses propres moyens, en moins de 10 ans, un réseau de même taille que celui qui pourrait être mutualisé entre Bouygues Telecom et SFR* ». Pour l'heure, **Free a vu sa demande repoussée**. « *J'espère qu'il ne s'agit pas d'une posture commune visant simplement à nous exclure de vos discussions* », précise Maxime Lombardini. Sinon, l'alliance entre Free et Orange sur la 3G pourrait bien trouver un écho dans la 4G?

Voir aussi

[Silicon.fr étend son site dédié à l'emploi IT](#)

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)